



Initiative 12% - Baisse d'impôts pour tous
Retrouvons du pouvoir d'achat

Oui à une baisse d'impôts de 12% pour tous - juste et équitable

- *En 20 ans, Vaud est le canton suisse qui a le plus augmenté sa charge fiscale sur ses contribuables, atteignant un niveau excessif – alors que ses recettes d'impôts sur les personnes physiques ont augmenté de 60%¹ et que ses revenus continuent de croître année après année (+727 millions en 2025).*
- *Le pouvoir d'achat des Vaudoises et des Vaudois qui paient leurs impôts est sous pression – une baisse fiscale de 12% leur redonnera un peu de souffle.*
- *Loin de menacer les comptes de l'État, pour lesquels elle ne représente que 2% du budget annuel, l'initiative «12% - Baisse d'impôts pour tous» va profiter à l'économie locale.*
- *Le 27 septembre, les Vaudoises et les Vaudois peuvent confirmer la volonté populaire, exprimée par plus du double des signatures nécessaires, et faire revenir leur charge fiscale à un niveau raisonnable.*

Lausanne, le 17 août 2026. Le 27 septembre, les Vaudoises et les Vaudois pourront enfin se prononcer sur l'initiative populaire «12% - Baisse d'impôts pour tous». Déposée avec plus de 28'000 signatures valables, soit plus du double du nombre requis, cette initiative propose une réduction de 12% de l'impôt cantonal sur le revenu et sur la fortune. Son objectif est simple: ramener une fiscalité devenue excessive à un niveau plus raisonnable, tout en redonnant immédiatement du pouvoir d'achat à la classe moyenne. Selon les données publiées par l'Administration fédérale des finances, Vaud est le canton qui a le plus accru la pression fiscale sur les personnes physiques en près de vingt ans. Dans certains cas, une famille comparable paie près de deux fois plus d'impôts cantonaux qu'à Zurich, alors même que les deux cantons offrent des prestations publiques de qualité.

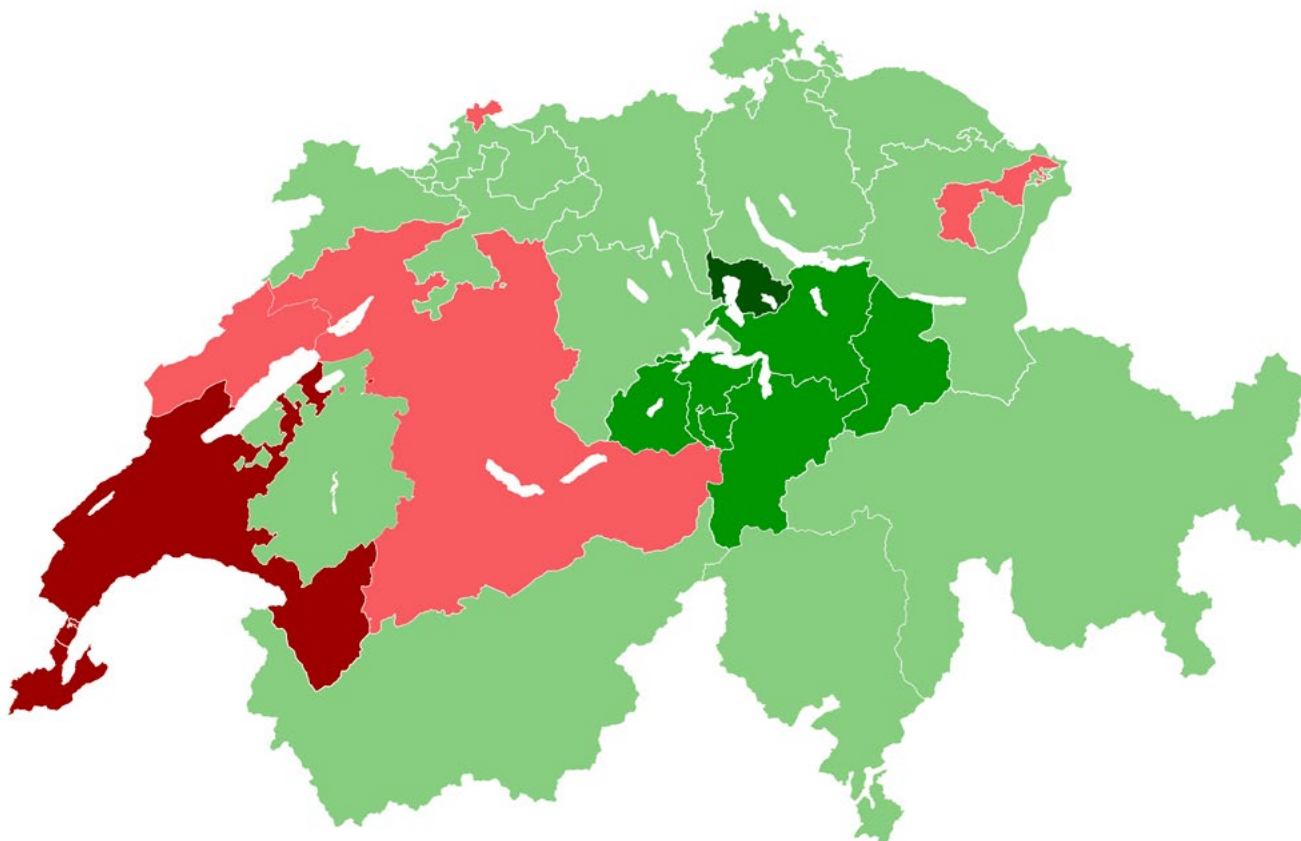
Trois ans et demi après le dépôt du texte, muni d'un record de plus de 28'000 signatures (soit plus du double requis), les citoyennes et citoyens vaudois pourront enfin voter sur l'initiative «12% - Baisse d'impôts pour tous». Malgré les discours alarmistes de ses adversaires, Conseil d'État compris, **l'initiative arrive à point nommé pour corriger la dérive fiscale du Canton de Vaud**. Car les fondamentaux n'ont pas changé: Vaud est le canton qui a le plus accru sa pression fiscale sur ses contribuables ces vingt dernières années, et son niveau de taxation, le plus élevé de Suisse après Genève, peut atteindre près de deux fois celui de cantons de taille et de prestations comparables! Alors que les comptes ératiques encaissent chaque année **des centaines de millions de francs de revenus supplémentaires (+382 millions entre 2023 et 2024, et carrément +727 millions entre 2024 et 2025)**, l'initiative «12% - Baisse d'impôts pour tous» peut redonner aux contribuables une marge de manœuvre bienvenue pour l'économie de proximité.

Une pression fiscale punitive en comparaison suisse

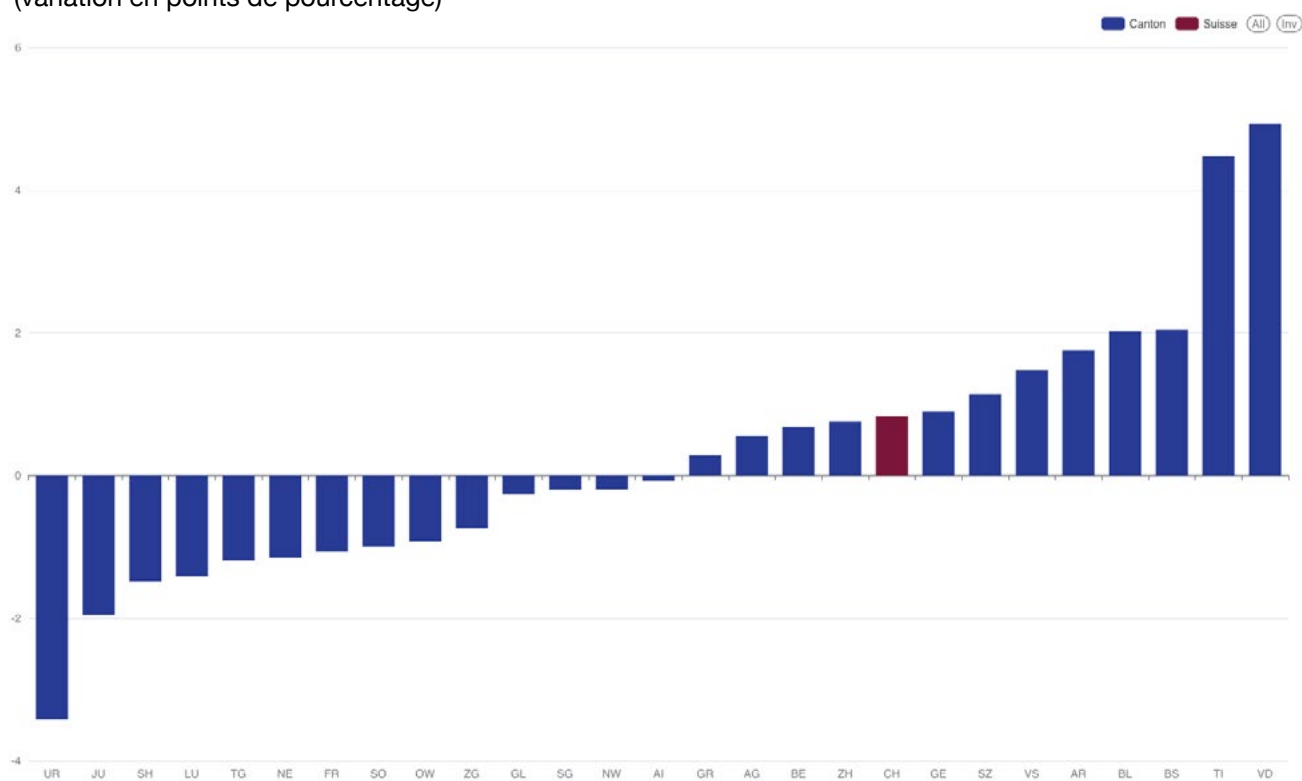
Vaud est un champion en matière de pression fiscale sur les personnes physiques. Ce ne sont pas les porteurs de l'initiative qui l'affirment, mais les chiffres officiels: selon l'Administration fédérale des finances, depuis 2008, Vaud est le canton suisse qui a le plus accru sa pression fiscale sur ses contribuables.

On paie près de deux fois plus d'impôts sur Vaud qu'à Zurich. Dans le canton le plus peuplé de Suisse, les enjeux et les conditions cadres (hôpitaux, écoles, transports, culture, sport, filet social, etc.) sont comparables. À Zurich, entre autres exemples, **une famille (couple marié et deux enfants)** dont les deux parents travaillent avec un **revenu brut cumulé de CHF 125'000, c'est CHF 6406.- de charge fiscale cantonale sur les bords de la Limmat contre CHF 12'047.- dans le canton de Vaud!** Soit près de deux fois plus. **Cette énorme différence ne trouve aucune justification légitime. Les comparaisons intercantionales racontent toutes la même histoire: Vaud est cher, très cher, trop cher pour ses contribuables,** trop cher pour la classe moyenne qui n'a aucun moyen d'échapper à cette fiscalité punitive.

Source: Administration fédérale des finances, 2026



Evolution de l'exploitation du potentiel fiscal des personnes physiques par canton
(variation en points de pourcentage)





Une initiative modérée qui arrive au bon moment

Loin de ruiner l'État, l'initiative «12% - Baisse d'impôts pour tous» permettrait de désamorcer la pression exercée sur les contribuables. L'État lui-même le reconnaît: Vaud resterait relativement cher, mais redonnerait un peu de pouvoir d'achat à ses citoyennes et citoyens. Cela montre que **l'initiative est modérée et ne constitue pas une révolution**. Même après une baisse de 12%, Vaud se situerait dans la moyenne supérieure des cantons en matière d'imposition des personnes physiques. L'initiative ne vise donc pas à transformer le canton en paradis fiscal, mais à faire passer la fiscalité cantonale d'un niveau extrême à un niveau un peu plus raisonnable.

Compte tenu des dernières décisions politiques, le «coût» de l'initiative représente seulement 2% du budget annuel global. Vaud n'a pas un problème de revenus, mais de dépenses budgétaires, qui ne cessent de croître plus vite que ses revenus. **L'État a donc tout à fait les moyens d'absorber cette baisse juste et équitable, sans toucher aux prestations essentielles à la population, mais en maîtrisant mieux ses dépenses et en traquant les dysfonctionnements.**

Le Canton de Vaud est celui où la charge fiscale a le plus augmenté depuis vingt ans, il dispose d'importantes réserves liquides (3,2 milliards de francs) et doit également gagner en efficience dans ses politiques publiques. **C'est donc le bon moment pour baisser les impôts.** Ce n'est pas aux contribuables de payer la note.

L'initiative «12% - Baisse d'impôts pour tous» est raisonnable, elle cherche à redonner du pouvoir d'achat aux Vaudoises et aux Vaudois, et ne touche en rien les communes. **L'initiative se concentre sur l'impôt cantonal uniquement, car c'est là que se trouve la clé d'une fiscalité moins punitive.**

Un large soutien populaire

Baisser l'impôt, c'est la mesure la plus simple et la plus immédiate pour redonner du pouvoir d'achat, en particulier aux contribuables de la classe moyenne.

Aujourd'hui, **un large mouvement** comprenant des personnalités de la société civile, du monde du travail, de l'artisanat, du commerce, de l'économie locale, des gens qui entreprennent, créent des emplois et de la valeur pour la société, accompagnés de représentantes et représentants du monde politique et des associations économiques vaudoises, **s'engage avec force pour une baisse de 12% de l'impôt cantonal sur le revenu et la fortune – pour un OUI juste et équitable le 27 septembre prochain!**

Contact médias

Olivier Feller, conseiller national, membre du comité d'initiative: olivier.feller@parl.ch / +41 79 658 31 92

Aurore Müller Gaudard, cheffe d'entreprise, présidente du comité de soutien: +41 79 474 71 12

Jérôme de Benedictis, syndic d'Echandens, député au Grand Conseil, chef du groupe PVL:
jerome.de-benedictis@gc.vd.ch / +41 79 336 05 07

Cédric Weissert, député au Grand Conseil, chef du groupe UDC: cedric.weissert@gc.vd.ch / +41 76 378 69 89

Christophe Reymond, secrétaire général de la Fédération patronale vaudoise, membre du comité d'initiative:
creymond@centrepatronal.ch / +41 79 621 12 05

Philippe Miauton, directeur de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, député au Grand Conseil, membre du comité d'initiative:
philippe.miauton@cvc.ch / +41 79 277 68 41

¹ Recettes de l'impôt cantonal sur le revenu et la fortune 2006: CHF 2,918 milliards
Recettes de l'impôt cantonal sur le revenu et la fortune 2025: CHF 4,726 milliards